

## Procès Verbal

### Séance du mardi 25 Janvier 2011

L'an deux mil onze et le vingt cinq janvier à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire de la communauté de communes Vivarhône, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle communale de Bogy, sous la Présidence de Monsieur Richard MOLINA, Président.

Convocation envoyée le 17 Janvier 2011.

<b>Membres en exercice</b>	<b>32</b>
<b>Nombre de membres présents</b>	<b>26 titulaires + 5 suppléants</b>
<b>Nombre de votants</b>	<b>30 dont 2 pouvoirs</b>

#### Présents :

ARNAUD Alain, ORTEGA Jean Luc, MARTIN Hervé, FANGET Jean Luc, BERNE Fernand, CELLARD Michel, SASSOLAT Roger, BONNET Danielle, DE LAGARDE Olivier, JURDIT Michel, BRIAS Jacques, GRENIER Christophe, CLOT Roger, MOLINA Richard, MESSONNIER André, CANADA Alain, PHILIPPE Ronan, COMBE Patrick, SOLAÏ Michel, DUCOING Solange, BERTHAUD Dominique, SOUBEYRAND René, TREMOULHEAC Huguette, BOURRET Brigitte, TORGUE Laurent, SERILLON Danielle, LEPINE Monique, ROCHE Didier, BOUDIN Pierre-Yves, CHABAUD Christian, SAGE Emmanuel, LADAVIERE Marie-Jo.

**Autres présents :** Monique BOIS (Trésorière Serrières), Carlos MENDES (élu à Bogy), Karine JOFFRE, Nadine FANGET, Lucie COMMARE.

#### Excusés :

MELMONT Stéphane, FRAYSSE Yves, RYEZ Cécile, DUCHAMP (pouvoir à Christophe GRENIER), Denis, REYNAUD Jacques (pouvoir à Roger CLOT), CHIROL Pierre, MARGIRIER Brigitte, ARCHIER Nicole (pouvoir à Ronan PHILIPPE), ARRIGHI Paul, KOUOTZE Philippe, ALLEON Vincent, GARNIER Christian (pouvoir à Patrick COMBE), ASTIER Jean-Noël, BOISSONNET Frédéric.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer.

Alain ARNAUD, Maire de Bogy accueille les représentants du Conseil Communautaire et les remercie de leur présence. Il présente ses meilleurs vœux à l'assemblée. Il cède ensuite la parole à Richard MOLINA. Richard MOLINA, Président de la Communauté de Communes ouvre cette première séance de l'année. Il présente tous ses Vœux à l'ensemble des participants ainsi qu'à leur famille. Il remercie les élus présents, Madame la Trésorière ainsi que les représentants de la Presse.

Avant l'ouverture de la séance, Richard MOLINA informe l'assemblée que compte tenu des travaux de rénovation et d'agrandissement de la mairie de Peaugres, et pour des raisons de sécurité et de condition de travail des salariés, les bureaux de la communauté de communes sont temporairement transférés à Serrières dans les locaux de l'Atelier Relais.

Richard MOLINA présente ensuite l'ordre du jour de la séance :

1. Environnement : bilan provisoire année 2010 et perspectives 2011
2. Bilan ORC 1<sup>ère</sup> tranche et perspectives 2<sup>ème</sup> tranche ORC
3. Délibération pour subvention Vivarhône / bureaux ADMR de Serrières

4. Délibération pour le réaménagement des prêts Crédit Agricole / budget bâtiment industriel
5. Réunion du 27/01 avec les pompiers des casernes de St Désirat, Bogy et Serrières
6. Document unique
7. Points divers

Monsieur le Président propose ensuite à l'assemblée d'approuver le compte rendu du dernier Conseil Communautaire en date du 14 décembre 2010. Ce Procès Verbal n'appelle aucune observation, il est approuvé à l'unanimité.

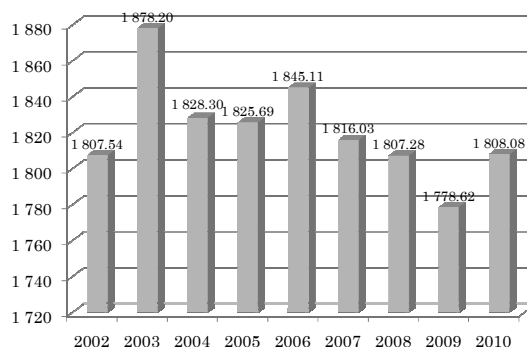
## 1/ Environnement : Bilan provisoire année 2010 et perspectives 2011

Monsieur le Président cède la parole à Alain ARNAUD, Président de la commission environnement, qui propose à l'assemblée de visualiser un bilan provisoire de l'année qui vient de s'écouler. Lucie COMMARE présente à l'appui d'un diaporama les grandes actions de la commission en 2010. Elle commente les données suivantes :

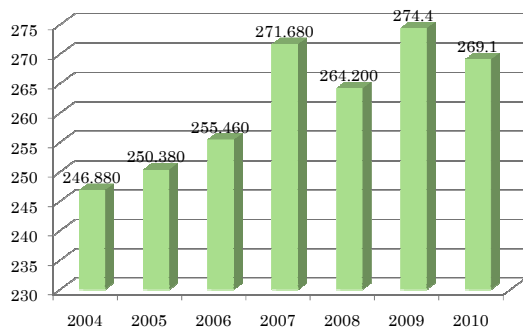
### ACTIONS 2010

- Collecte de pneus : 400 pneus collectés
- Animations scolaires : 7 écoles engagées
- Collecte plastique agricoles : 2 bennes de 30 m3 collectées
- Projet de redevance incitative : 2 collectivités visitées

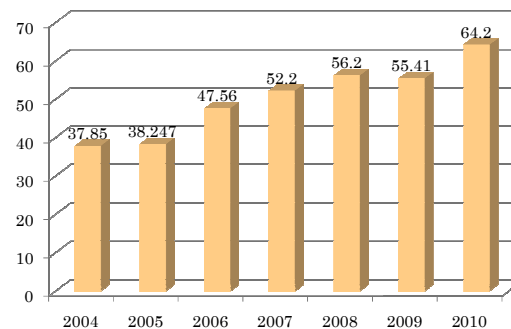
### TONNAGES OMR DE 2002 À 2010



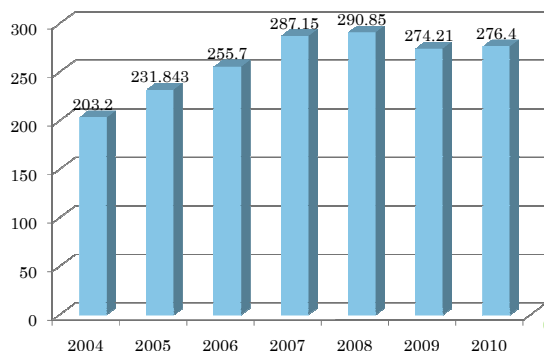
### TONNAGES VERRE



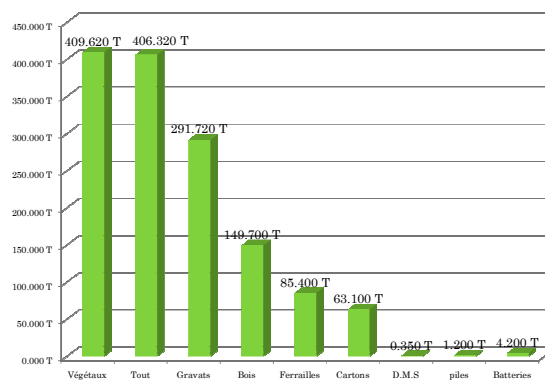
### TONNAGES CORPS CREUX



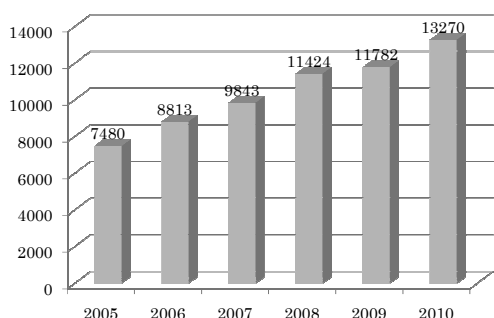
### TONNAGES CORPS PLATS



### TONNAGES DÉCHÈTERIE



## NOMBRE D'ENTRÉES À LA DÉCHÈTERIE



## COÛTS 2010

Pôle	Dépenses (€TTC)	Recettes (€TTC)	€ TTC/tonne
OMR	320 039.78	/	177
Déchèterie (avec coût du gardiennage)	126 643.92	/	89.71
Collecte sélective	61 815.81	44 905.98	27.73

Recettes pour la collecte sélective:

- ✓ 21 527.25 € d'Eco-Emballages
- ✓ 4 784 € d'Eco-Folio
- ✓ 18 594.73 € de revente matériaux

Alain ARNAUD souligne l'importance de cette 3<sup>ème</sup> colonne sur cette diapositive qui fait état des coûts à la tonne d'où la nécessité de TRIER car le coût des OMR reste considérablement élevé.

## 2011...

- Passage au barème E d'Eco-Emballages
- Poursuite des interventions dans les écoles
- Redevance incitative ? Subventions ADEME pas certaines
- Création d'un nouveau guide du tri

**Le barème D va être remplacé par le Barème E qui sera plus incitatif à la redevance. La commission environnement va continuer de travailler sur ce projet.**

Au terme de cette présentation, Lucie fait un petit résumé de ses interventions dans les écoles. Bilan plutôt positif et encouragement.

Alain ARNAUD remercie Lucie pour ces interventions et pour le travail fourni au sein de cette commission.

Patrick COMBE souligne qu'il serait intéressant de communiquer les chiffres présentés, auprès de la population « pour action de sensibilisation », insertion dans les bulletins de communication des communes.

## 2/ Bilan ORC 1<sup>ère</sup> Tranche et perspectives 2<sup>ème</sup> Tranche ORC

Monsieur le Président rappelle au Conseil communautaire que dans le cadre de l'ORC, les actions pilotées par Myriam GUIGAL sont pour la première tranche atteinte aujourd'hui à hauteur de 70 %. Richard MOLINA tient à remercier à travers ces résultats encourageants, le travail de Myriam et sa forte implication dans cette démarche. Il souligne l'intérêt de pérenniser l'appareil commercial et artisanal du territoire de la Communauté de Communes Vivarhône.

Au vu de ces données, il semble aujourd'hui intéressant de lancer la réflexion sur la 2<sup>ème</sup> tranche. Il y a des projets en gestation et il serait dommage, comme le souligne Richard MOLINA de s'arrêter en chemin. Ronan PHILIPPE, Maire de Peaugres conforte l'idée de lancer dès à présent la prochaine tranche : il ne faut pas briser la dynamique.

A noter que l'Assemblée Générale de l'association « Canton Vie Ensemble » aura lieu à Charnas le 31 janvier prochain.

Richard Molina propose de préparer dès à présent la seconde tranche en lançant la phase de concertation. Il demande à l'assemblée de se positionner.

*Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté :*

APPROUVE le lancement de la seconde tranche de l'ORC.

AUTORISE Monsieur le Président à mettre en œuvre cette démarche.

### **3/Délibération pour Subvention Vivarhône de 58 000 € à la commune de Serrières pour la construction des Bureaux de l'ADMR**

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que lors de la préparation du budget 2010, une subvention de 58 000 € avait été allouée à la commune de Serrières dans le cadre de la construction des bureaux ADMR. Aujourd'hui, l'opération, financée par la commune de Serrières est terminée, il convient donc de procéder au versement de cette subvention.

Monsieur le Président propose à l'assemblée de valider le versement de cette subvention.

*Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté :*

APPROUVE le versement de la somme de 58 000 € à la commune de Serrières dans le cadre de l'aménagement des bureaux de l'ADMR

AUTORISE Monsieur le Président à signer les documents qui permettront de verser cette subvention auprès de la commune de Serrières.

Au sujet de ces Associations d'Aide à Domicile, Ronan PHILIPPE s'interroge sur le devenir de ces structures composées de bénévoles qui encadrent des salariés, d'autant que la question des regroupements est évoquée.

Danièle SERILLON, souligne que 50 % des associations vont rapidement se retrouver sans bénévole du fait d'un manque de mobilisation.

Un vrai problème de fond est à prendre en compte : l'intervention d'entreprises privées dans ce domaine

Richard MOLINA souligne que la Communauté de Communes doit continuer à s'intéresser à ce dossier.

### **4/ Délibération pour le réaménagement des prêts Crédit Agricole / Budget Bâtiment Industriel**

Monsieur le Président rappelle au Conseil communautaire que lors du projet de construction et réaménagement du bâtiment industriel de Félines, la Communauté de Communes a obtenu un accord avec le Crédit Agricole pour deux prêts dont les numéros de contrat sont les suivants :

- N°033062401 pour un montant initial de 2 800 000 €
- N°000034323 pour un montant initial de 450 000 €

Aujourd'hui, après négociation et comparaison des conditions d'offres, une proposition du Crédit Agricole a été adressée à Vivarhône pour le réaménagement des crédits sur ces deux contrats.

Ainsi, le réaménagement s'oriente de la façon suivante :

Pour le contrat n° 033062401 le taux initial de 3.60 % serait revu à la baisse avec un nouveau taux de 3.40 % selon la proposition de réaménagement.

Pour le contrat n°000034323 le taux initial de 4.10 % serait revu à la baisse avec un nouveau taux de 3.70 %.

Monsieur le Président, propose à l'assemblée de se positionner sur ces nouvelles données et de valider cette proposition.

*Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté :*

APPROUVE la proposition de réaménagement du Crédit Agricole.

AUTORISE Monsieur le Président à signer les documents qui permettront de mettre en œuvre ces modifications.

## **5/ Réunion du 27/01 avec les pompiers des casernes de Saint Désirat, Bogy et Serrières**

Monsieur MOLINA précise à l'assemblée qu'une rencontre avec les pompiers des trois casernes du territoire de Vivarhône est fixée le jeudi 27 janvier.

Cette rencontre conviviale autour de galettes des rois, a pour objectif d'échanger avec ceux qui sont au service de nos concitoyens chaque jour de l'année. Ce sera notamment l'occasion d'évoquer les projets de regroupements de casernes envisagées par le SDIS.

## **6/ Document Unique**

Monsieur MOLINA, précise qu'à la demande de plusieurs collègues maires, la question de la mise en œuvre des documents uniques est soulevée.

Laurent TORGUE, souligne que l'on peut trouver ce type de support sur Internet.

Au cours des différents échanges avec l'assemblée, la question de faire intervenir un bureau d'étude sur la réalisation de ce document est abordée.

Laurent TORGUE souligne que le bureau d'étude ne dédouanera pas les élus de leurs responsabilités. Il réaffirme que « le devoir de conseil » est reconnu comme une faute.

Des discussions s'ouvrent sur le coût éventuel de la mission. A noter que la commune de Saint Désirat est en cours d'élaboration d'un 1<sup>er</sup> jet de document unique.

Richard MOLINA propose de se renseigner sur les prix éventuels d'une telle mission de conception et d'accompagnement à la réalisation de ce document unique et que le sujet sera réétudié lors du prochain bureau.

## **7/ Points Divers**

### **Réunion TRIDAN**

Le projet TRIDAN « Trans-rhodanienne Isère, Drôme Ardèche Nord » est une initiative qui permet à 5 communautés de communes (Pays Roussillonnais, Rhône Valloire, Bassin d'Annonay, Pays de Beaurepaire et Vivarhône) de se rencontrer et qui vise à mettre en place une collaboration entre territoires pour répondre à des finalités de développement et d'aménagement du territoire.

Ce projet n'est pas une nouvelle collectivité mais l'opportunité de réfléchir à des enjeux communs en matière de développement économique (zones d'activités...), d'enseignement, de santé...

Un document explicatif ainsi qu'une invitation à une réunion de présentation et d'échanges organisée le 7 février à St Maurice l'Exil, sont distribués à tous les conseillers communautaires.

### **Défense incendie des zones d'activité**

Richard MOLINA informe l'assemblée qu'une réunion a eu lieu de matin même avec les services du SDIS : la question de la mise en œuvre d'un réseau de défense incendie des zones d'activité était à l'ordre du jour. Une étude précise des besoins a été demandée au service départemental afin de prévoir les aménagements nécessaires.

### **TV Ardèche : DVD**

Karine JOFFRE propose à l'assemblée de visionner le reportage vidéo réalisé par TV Ardèche sur le territoire et les particularités de Vivarhône. Elle indique que cette vidéo sera disponible dans plusieurs points de vente avec la possibilité pour les communes d'en faire la promotion, (A noter que 20 % du prix de vente revient au déposant).

Ce premier Conseil de l'année se clôture par le verre de l'amitié.

Le prochain conseil est prévu le mardi 15 Mars à 18 h 30 à Charnas.